

### PROFESSIONS TECHNICIENNES ; DES PROBLEMATIQUES COMMUNES AVEC LES INGENIEURS ET CADRES

**C'est ce que révèle le nouveau baromètre Ugict-CGT (Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens CGT) réalisé par Viavoice et présenté au 18<sup>e</sup> congrès de l'Ugict-CGT qui s'est tenu du 20 au 23 Mars 2018.**

Avec l'instabilité des organisations de travail et des situations individuelles, l'augmentation de la charge et de l'intensité du travail, les professions techniques, ingénieurs et cadres souhaitent majoritairement disposer d'un droit à la déconnexion qui leur permettrait d'assurer un cadre de vie équilibré, dans et hors travail. L'enquête révèle que les pratiques managériales contraignantes, les conflits avec l'éthique professionnelle les poussent à souhaiter un droit d'alerte dans le cadre de l'exercice de leurs responsabilités. Elles expriment aussi un manque de reconnaissance face à leurs responsabilités professionnelles, l'absence d'évolution professionnelle et la faiblesse de leur niveau de salaire.



Enfin, leur niveau d'implication dans le travail et la hausse de leur charge de travail les conduit à effectuer des heures supplémentaires sans que cela se traduise par une meilleure reconnaissance des qualifications, ou encore par une revalorisation salariale.

**Les principaux enjeux exprimés par ces salariés portent donc sur :**

- Le manque de reconnaissance professionnelle : d'une manière générale, le sentiment « d'être reconnu dans son travail » reste très bas (34%). aujourd'hui, 52 % des sondés ne s'estiment pas reconnus dans leur travail.
- Le temps de travail qui explose : Les professions techniques déclarent travailler plus de 40 heures par semaine pour 61 % d'entre elles, et plus de 45 heures hebdomadaires pour 23 % d'entre elles.
- L'urgence du droit à la déconnexion : l'usage actuel des TIC participe à l'intensification du travail.
- Le droit d'alerte, de refus et d'alternative : L'éthique professionnelle entre en contradiction avec les choix et pratiques réels dans 68 % des cas. Etre confronté à une telle situation est une source de mal être.
- Les pratiques managériales : La dégradation des conditions d'exercice professionnel s'accompagne de pratiques managériales contestées. Dans ce contexte de travail instable et tendu, 43 % des sondés estiment ne pas pouvoir effectuer un travail de qualité.
- La défense des droits ; Les professions techniques, ingénieurs et cadres sont d'abord sur une approche individuelle pour défendre leurs droits et leur emploi (54 %). Les syndicats arrivent en 2<sup>ème</sup> position (27 %). L'analyse par taille d'entreprise montre que le défaut d'implantation syndicale favorise l'approche individuelle.

L'Ugict-CGT portent tous ces sujets, notamment lors des négociations actuelles sur le statut des ingénieurs et cadres (<http://www.ugict.cgt.fr/encadrement/>) ou à travers de campagnes comme celle sur l'application du numérique et la digitalisation (<https://leneriqueautrement.fr/>).

Vous pouvez retrouver les résultats de ce sondage, l'analyse de la l'Ugict-CGT et plus largement l'information de l'Ugict-CGT sur notre site d'info : <https://syndicoop.info/>

## **THALES : NEGOCIATIONS GROUPE**

- **ACCORD SUR LE TELETRAVAIL** : La CGT a été force de positions pour permettre un peu plus de souplesse, voulue par les salariés, tout en préservant le lien avec la communauté de travail. Cet accord, signé par la CGT, reprend aussi les nécessaires protections du précédent accord : Minimum de 3 jours de présence hebdomadaire dans son établissement, suivi collectif du télétravail, affirmation que le télétravail ne doit pas être utilisé pour pallier à un manque d'espace dans les bureaux ou un défaut d'organisation.

Les nouveautés :

- choix possible entre les jours de télétravail fixes et un nombre mensuel de jours de télétravail à placer au fur et à mesure, en accord avec la hiérarchie
  - réserve de dix jours maximum par an de télétravail en accord avec sa hiérarchie, en cas de situation particulière exceptionnelle
  - disparition des quotas maximum de télétravailleurs par entreprise.
- **ACCORD SUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL** : Ce projet d'accord, mis actuellement en signature, prévoit 4 grands thèmes : les conditions et l'organisation du travail, l'amélioration du bien-être au travail, l'équilibre vie privé/vie professionnelle avec le droit à la déconnexion et la prévention des situations de RPS.
  - **ACCORD SUR LES DEPLACEMENTS** : L'objectif de cette négociation est d'arriver à un accord, harmonisant les pratiques dans le Groupe, vers la fin d'année et une mise en œuvre d'application au 1er janvier 2019. Pour préparer cette négociation la CGT vous donne la parole et organise une consultation des salariés sur leurs attentes. Vous pouvez la retrouver ici : <http://coord.cgthales.fr/2018/01/accord-sur-les-deplacements-a-thales/>
  - **ACCORDS A VENIR** : L'accord Groupe sur le droit syndical et la mise en place des CSE est en cours. Dès la mi-mai débiteront les renégociations des accords Groupe sur l'Anticipation et celui sur le Temps de Travail : Deux accords majeures pour tous les salariés du groupe



**Sur tous ces sujets votre avis et votre intervention est nécessaire. La CGT, fidèle à sa démarche démocratique, construira les différentes revendications avec l'ensemble des salariés.**

### **Actualité TCS Brive**

#### **HEURE D'INFORMATION SYNDICALE CE JEUDI 26 AVRIL 14H SALLE TURENNE :**

Même si nous ne sommes pas encore présents sur le site, la CGT vous donne la parole sur ces différents sujets et notamment sur les deux derniers accords Groupe négociés, sur le télétravail et la Qualité de Vie au Travail.

**Nous vous invitons à une heure d'information syndicale ce jeudi 26 avril à 14h en salle Turenne. Nous vous présenterons les différentes négociations au niveau du Groupe et vous proposerons un moment d'échange pendant lequel vous pourrez à la fois nous poser vos questions mais aussi nous remonter vos préoccupations.**

L'heure d'information syndicale est un droit de notre statut Thales, fondamental et nécessaire pour toute démarche de démocratie syndicale, pour que nous, représentants du personnel, puissions créer un lien avec l'ensemble des salariés, que vous puissiez vous exprimer. Cette heure d'information syndicale est du temps de travail.

**Si vous avez des questions sur différents sujets, si vous avez des propositions à formuler ou si vous voulez participer et construire avec nous vos revendications, n'hésitez pas à nous contacter.** Et pourquoi pas aller encore plus loin et vous syndiquer pour avoir une présence CGT à TCS Brive ?

#### **Contacts CGT**

UL CGT Brive : 05 55 74 28 36

Métallurgie Corrèze : [cgt.gauget@orange.fr](mailto:cgt.gauget@orange.fr)

CGT Thales : [cgt@thalesgroup.com](mailto:cgt@thalesgroup.com)

#### **Sites web CGT**

CGT Thales : <http://cgthales.fr>

Vos droits : <http://www.thadis.com>

Imagerie d'avenir : <http://imageriedavenir.fr/>